

Instructions: FC-110/FC-200 Coupe-Capsule

Le coupe-capsule FC-110/FC-200 fait partie de la gamme novatrice Le Creuset. Vous trouverez au verso le descriptif des produits de la collection Screwpull.

1. Pour enlever la capsule de la bouteille de vin, mettez le coupe-capsule sur la bouteille et exercez une pression de chaque côté du coupe-capsule contre le goulot de la bouteille. Tout en maintenant la pression, faites un mouvement de va-et-vient pour découper la capsule, puis faites pivoter le coupe-capsule sur un côté pour soulever la capsule.
2. Vous pouvez maintenant utiliser un tire-bouchon Le Creuset pour déboucher la bouteille.

GARANTIE 5 ANS

Le Creuset SAS garantit le coupe-capsule FC-110/FC-200 contre les vices de fabrication et les matériaux défectueux pendant cinq ans à compter de la date d'achat, dans les conditions d'utilisation préalablement citées.

En cas de réclamation pendant la période de garantie, le produit doit être renvoyé à Le Creuset à l'adresse appropriée, accompagné d'une preuve d'achat, port payé. Le Creuset SAS se réserve le droit de réparer ou de remplacer le produit gratuitement, à sa seule appréciation, et renverra le produit en port payé.

Instructions: FC-400 Coupe-Capsule

Le coupe-capsule FC-400 fait partie de la gamme novatrice Le Creuset. Vous trouverez au verso le descriptif des produits de la collection Screwpull.

1. Pour enlever la capsule de la bouteille de vin, mettez le coupe-capsule sur la bouteille et exercez une pression de chaque côté du coupe-capsule contre le goulot de la bouteille. Tout en maintenant la pression, faites un mouvement de va-et-vient pour découper la capsule, puis faites pivoter le coupe-capsule sur un côté pour soulever la capsule.
2. Vous pouvez maintenant utiliser un tire-bouchon Le Creuset pour déboucher la bouteille.

GARANTIE 10 ANS

Le Creuset SAS garantit le coupe-capsule FC-110 contre les vices de fabrication et les matériaux défectueux pendant cinq ans à compter de la date d'achat, dans les conditions d'utilisation préalablement citées.

En cas de réclamation pendant la période de garantie, le produit doit être renvoyé à Le Creuset à l'adresse appropriée, accompagné d'une preuve d'achat, port payé. Le Creuset SAS se réserve le droit de réparer ou de remplacer le produit gratuitement, à sa seule appréciation, et renverra le produit en port payé.